

Commission interparlementaire de la Haute École Arc Rapport d'activités 2014-2015-2016

Introduction

La Haute École Arc (HE-Arc) : Unique école tri-cantonale et pôle du Nord de la Suisse romande pour la HES-SO, la HE-Arc compte quatre domaines de formation : Conservation-restauration, Gestion, Ingénierie et Santé. La HE-Arc accueille aujourd'hui plus de 3'000 étudiants, professeurs et collaborateurs sur ses campus de formation de Neuchâtel et Delémont ainsi qu'au sein de ses unités de Recherche appliquée et développement du Jura bernois et des montagnes neuchâteloises. La HE-Arc propose sept Bachelors of Sciences, un Bachelor of Arts, un Master of Arts ainsi que l'année propédeutique santé (APS).

La Commission interparlementaire de la HE-Arc (CIP) est composée de quinze membres (cinq par canton), avec voix délibérative. Le ou la président-e et les deux vice-président-e-s (un par canton) sont désigné-e-s pour une durée de deux ans, selon le principe du tournus entre les cantons signataires. La CIP se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins deux fois par année.

En 2014, 2015 et 2016, la CIP s'est réunie trois fois par an, en présence d'un membre du Comité stratégique de la HE-Arc et de plusieurs membres de la Direction générale de la HE-Arc. La CIP traite de sujets variés et particulièrement des finances, des développements stratégiques et des activités de la HE-Arc et de ses domaines. Pour la plupart des réunions, des invité-e-s sont convié-e-s à présenter des sujets divers (listés plus en détail ci-dessous).

2014 - 10 ans de la HE-Arc

Les séances ont eu lieu le 17 janvier (à Neuchâtel), le 13 juin (à Neuchâtel) et le 17 octobre (à Delémont)

La présidence de la Commission est assurée par M. Maurice Jobin (JU).

Mme Baume-Schneider, Présidente du Comité stratégique HE-Arc a participé aux deux premières séances à Neuchâtel. Pour la dernière réunion à Delémont, Mme Monika Maire-Hefti, membre du Comité stratégique HE-Arc (NE), l'a remplacée.

Lors des séances en 2014, les membres de la CIP ont pris connaissance des comptes 2013 et du budget 2015 de l'institution. Ils ont rencontré le nouveau directeur du domaine Ingénierie (M. Philippe Grize) et évoqué, avec lui, les objectifs de développement. Les directeurs des domaines Santé (M. Nicolas Chevrey) et Gestion (M. Olivier Kubli) ont également été reçus pour évoquer les développements généraux de leurs domaines respectifs, leurs projets de recherche et les orientations futures de l'enseignement, compte tenu des importants défis actuels et à venir. L'organisation de la CIP et le changement de vice-présidence, prévu en 2015, ont également été évoqués.

Cette année a été marquée par les 10*ans de la HE-Arc, une brochure a été spécialement éditée pour l'occasion pour relater l'histoire des quatre domaines de formation de l'Ecole depuis leurs origines respectives. Ainsi que les temps forts qui ont marqué la vie de la HE-Arc, véritable symbole d'une tri-cantonalité réussie.

2015

Les séances ont eu lieu le 30 janvier (à Neuchâtel), le 29 juin (à Neuchâtel) et le 25 septembre (à Delémont)

La présidence de la Commission est assurée par M. Maurice Jobin (JU).

Mme Baume-Schneider, Présidente du Comité stratégique HE-Arc, a participé aux trois réunions de l'année.

Lors des séances en 2015, les membres de la CIP ont pris connaissance des comptes 2014 et du budget 2016 de l'institution. Ils ont reçu plusieurs responsables de la recherche appliquée et développement (Ra&D) et de l'Ancrage régional et de la Communication de l'Ecole et ont évoqué, avec eux, les activités à succès de la HE-Arc ainsi que ses perspectives d'avenir. L'historique des forfaits d'étudiants a été abordé avec la responsable des

finances de la HE-Arc. L'organisation de la CIP et le changement de présidence et de vice-présidence (présidence bernoise en 2016 et 2017) ont également été discutés, ainsi que la rédaction du nouveau règlement de la CIP.

Cette année, la HE-Arc a organisé des portes-ouvertes en novembre et a lancé son nouveau site internet.

2016

Les séances ont eu lieu le 29 janvier (à Neuchâtel), le 10 juin (à Bienne) et le 15 septembre (à Delémont)

La présidence de la Commission est assurée par M. Pierre Amstutz (BE).

M. Bernhard Pulver, nouveau Président du Comité stratégique HE-Arc, a participé aux deux premières séances de l'année. Pour la dernière réunion dans le nouveau campus à Delémont, M. Martial Courtet, membre du Comité stratégique HE-Arc (JU) l'a remplacé. Une visite du site a d'ailleurs été organisée en primeur pour les membres de la CIP, avant l'inauguration officielle.

La CIP s'est réunie à trois reprises en 2016. En plus, une visite du FabLab a été organisée le 9 septembre en présence d'une dizaine de député-e-s qui ont pu observer avec intérêt les impressions 3D et prendre connaissance du projet collaboratif « le Pleco » (pinceau électrolytique conçu pour permettre le nettoyage localisé d'objets patrimoniaux en argent). Le règlement concernant la Commission interparlementaire de la HE-Arc a été approuvé, avec une entrée en vigueur le 29 janvier 2016. En début d'année, la Directrice générale a présenté la HE-Arc aux membres de la CIP et en particulier à la nouvelle délégation jurassienne. M. François Courvoisier, Doyen de l'Institut du marketing horloger a montré les activités de son institut. M. Didier Folzer, Responsable de la qualité et des relations internationales HE-Arc, est venu exposer les points clés du système qualité de la HE-Arc. La CIP a pris connaissance des comptes 2015. Le budget 2017 a été évoqué à plusieurs reprises, en raison des pressions budgétaires pesant sur les finances cantonales et du nouveau modèle de financement au niveau de la HES-SO (modèles de financement en réflexion en attendant la décision du Comité gouvernemental HES-SO - COGOU). Le budget HE-Arc 2017 sera présenté au Comité stratégique de novembre en considérant les dernières décisions du COGOU de septembre et sera présenté à la CIP lors de sa première séance, en 2017.

L'évènement marquant de l'année 2016, pour la HE-Arc, est naturellement l'inauguration officielle du nouveau Campus à Delémont, qui a eu lieu mi-septembre. Ainsi, la HE-Arc dispose, avec le Campus de Neuchâtel, de deux lieux d'études et de recherche modernes et dynamiques. A noter également pour cette année qu'un contrat de prestations a été élaboré entre les cantons BEJUNE et la HE-Arc pour la période quadriennale de 2017-2020.

Pour la première fois, un rapport d'activités de la CIP est rédigé et ce, sur 3 ans (2014, 2015 et 2016). Concernant les années à venir, il est prévu d'établir un rapport biannuel.

Pour la Commission interparlementaire de la Haute École Arc :



Pierre Amstutz
Président

Neuchâtel, le 3 février 2017

Documents de référence :

- ☐ Règlement concernant la Commission interparlementaire de la HE-Arc, approuvé le 29.01.2016 ;
- ☐ Ordres du jour et procès-verbaux des séances ;
- ☐ Présentation de la HE-Arc (janvier 2016) ;
- ☐ Brochure HE-Arc 2016 ;
- ☐ Rapports d'activités annuels de la HE-Arc (2014 et 2015) ;
- ☐ Site internet de la HE-Arc : www.he-arc.ch